

L'AMAP, mode d'emploi



Les AMAPs

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une l'Agriculture Paysanne) est caractérisée par un contrat entre un groupe de consommateurs, dits « amapiens » et un producteur.

Adhérer à une AMAP signifie s'engager à acheter, de manière régulière au producteur, une part de sa récolte, appelée « panier ». Les paniers sont payés à l'avance pour la globalité d'une saison et distribués à une fréquence définie dans le contrat.

Le prix du panier est fixé de manière **équitable** : il permet au producteur de couvrir ses frais de production et de dégager un revenu décent.

Participer à une AMAP permet donc de pouvoir en premier lieu consommer des produits frais, de saison, produits localement, issus de l'agriculture biologique.

Mais adhérer à une AMAP, c'est aussi et surtout un **engagement citoyen** :

- *qui soutient une agriculture locale*
- *qui contribue à développer une économie sociale, solidaire et équitable*
- *qui crée du lien social*
- *qui transforme en profondeur notre rapport à l'alimentation*

Les principes des AMAPs sont détaillés dans un document mis à jour en 2014 « La charte des AMAPs » (voir lien ci-dessous).

➤ <http://miramap.org/LA-CHARTRE-DES-AMAP-2014.html>

Tous les membres des AMAPs, paysans et amapiens, s'engagent mutuellement à respecter les principes de la charte.

L'AMAP du GJ

L'AMAP du Grand Jardin a vu le jour en 2010, de la volonté de quelques personnes dont Marie et Dominique, maraîchers en agriculture biologique à St-Jory. Après 20 ans d'expérience en maraîchage et de vente sur les marchés, ils décident de se lancer dans l'aventure et ils fournissent désormais 100% de leur production aux AMAP.

Au fil des années, d'autres partenariats avec différents producteurs, tous certifiés BIO, se sont créés.

Chacun des partenariats présentés ci-dessous fait l'objet d'un contrat spécifique.

L'amapien peut adhérer à l'un ou à plusieurs de façon indépendante.



Nos producteurs



Légumes

Marie DESBEAUX et Dominique LAMAMY
« Le Grand Jardin », St-Jory
Distribution hebdomadaire.



Fruits

Vincent et Nathalie POTIER
« La ferme des écureuils », 82 Goudourville
Distribution bi-mensuelle



Poulets/œufs

Laurent JANSSEN
Elevage de poulets « Bruyères, 82 Cazes Mondenard »
Distribution bi-mensuelle, toute l'année.



Miel

Lumière d'abeilles
Elisa et Lucie, apicultrices en Ariège
Livraisons de paniers miel à 6 dates /an



La Viande

Patrice MARTINET
Elevage de cochons noirs 82170 Bessens
Claire et Oscar, « Ferme de Falgayras » (82)
Elevage de jeunes bovins



Les Produits laitiers

Germana PRIOLETTA
« La ferme des Poutounets » 31230 Puymaurin
Fromage et yaourts lait de chèvre
Maxime BOUCAUD
« Le Tuc » 82220Vazerac
Fromage et yaourts lait de brebis

Pour les 2 producteurs, livraisons de paniers ou ½ paniers bi-mensuelle



Le comité de pilotage

Les AMAPs fonctionnent grâce à un comité de pilotage, constitué d'amapiens bénévoles.
L'AMAP du Grand Jardin est structurée comme détaillé ci-dessous.

<i>Fonctionnement transverse</i>	
Coordination générale inter AMAPs/relations mairie / événementiel	Emilie BENTEYN
Gestion du site internet	Tous les membres du CP
Correspondante réseau des AMAPs	
<i>AMAP légumes</i>	
Référente , gestion de la liste des adhérents	Ghislaine ROTIEL
Gestion du planning de distribution	Françoise GOUZENE
Liaison avec la ferme	Danièle GUSMINI
<i>AMAP fruits</i>	
Coordination avec le producteur/remise des chèques	Marie-Noelle Zurriaga
<i>AMAP volailles/œufs</i>	
Coordination avec le producteur/remise des chèques	Françoise TOURI
<i>AMAP fromage</i>	
Chèvre : Coordination avec le producteur/remise des chèques	Danièle GUSMINI
Brebis : Coordination avec le producteur/remise des chèques	Laetitia ROUQUIER
<i>AMAP miel</i>	
Coordination avec le producteur/remise des chèques/distributions	Florence TRUBLET
<i>AMAP viande</i>	
Cochon : Coordination avec le producteur/remise des chèques	Danièle GUSMINI
<i>Commandes groupées</i>	
Veau et bœuf Claire et Oscar	Marie DESBEAUX
Saumon	Françoise GOUZENE
Samossas	Danièle GUSMINI
Produits à base de châtaignes	Christine FERRE

La distribution de légumes

Les distributions ont lieu tous les mercredis entre 18h30 et 19h30 derrière la salle des fêtes de Launaguët. Deux distributeurs doivent être présents lors de chaque distribution et doivent être sur place à **18h15** à l'arrivée du camion pour effectuer la mise en place. Chaque mangeur est responsable à tour de rôle de la distribution selon un nombre établi en début de saison .

Imprimer la liste
d'émargement

Avant la distribution

- ❑ vous recevez un mail en début de mois de la part de Françoise Gouzène, rappelant votre participation à l'une des distributions du mois courant
- ❑ imprimer la liste d'émargement disponible en téléchargement sur le site de l'AMAP ainsi qu'en pièce jointe du mail de Françoise
- ❑ penser à apporter un petit « apéro » à partager (facultatif mais apprécié !)

Décharger caisses,
tables, balance...

A l'arrivée du camion

- ❑ mettre en place la **table d'émargement** (et de l'apéro !) ainsi que le tableau d'affichage précisant le contenu des paniers de la semaine (petit et grand)
- ❑ **décharger** les caisses de légumes et les **disposer** par catégorie sur les tables dans l'ordre du tableau détaillant le contenu de chaque panier
- ❑ **mettre en place la balance et la tarer avec une bassine** (penser à la vérifier), **commencer à préparer les pesées**
- ❑ mettre en place le **panier d'échange**

Vérifier et signer la
liste d'émargement

Pendant la distribution

- ❑ **Identifier les mangeurs et les émarger** sur la liste
- ❑ **Les distributeurs constituent le panier en respectant le tableau d'affichage** , en pesant les quantités de chaque légumes ..
- ❑ Répondre aux éventuelles demandes de renseignements, d'aide et donner des infos sur le fonctionnement de notre association.

A la fin de la distribution

- ❑ dès 19h20, **appeler les éventuels retardataires** afin de savoir s'ils viennent récupérer leur panier



- ❑ **empiler** les caisses vides dans le camion
- ❑ **nettoyer** les tables
- ❑ **ranger** le matériel (tables, panier d'échange,...)



Les autres distributions

Les poulets/oeufs

Le producteur, Laurent, est présent à toutes les distributions, ainsi qu'un membre de l'AMAP, selon un planning établi en début de saison.

Les fruits

Le producteur, Vincent, est présent lors de la distribution, ainsi que la référente.

Les produits laitiers

Les livraisons sont assurées par le membre référent du Comité de pilotage et un amapien, selon un planning établi en début de saison.

Le miel

C'est Florence TRUBLET qui gère la réception du miel ainsi que la distribution.

Les livraisons de viande, samoussas, ...

Les livraisons sont assurées par le producteur, avec la présence du membre référent du Comité de pilotage.

Quelques infos utiles

➔ le site de l'AMAP :

<http://amaplaunaguet.wixsite.com/>

Pour trouver toutes les informations concernant les différents contrats, producteurs, livraisons , ...etc pour notre AMAP du Grand Jardin.

➔ le blog de Marie :

<http://amap31.canalblog.com/>

Pour toutes les nouvelles du Grand Jardin à St-Jory : des reportages photos de Marie sur les cultures, les récoltes, les journées au jardin et aussi les galères de nos jardiniers ...Et puis des infos indispensables, des recettes, ...

➔ le réseau des AMAPs :

www.reseau-amap.org/

Pour se documenter sur l'organisation inter-AMAPs, et voir ce qui se passe ailleurs que chez nous.